



Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention de M. Stéphane BOUILLON
106 rue Pierre-Corneille
69419 Lyon Cedex 03

Objet : demande de renforcer le 6^{ème} programme d'actions régional visant à lutter contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole

Monsieur le préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes,

Au cours de ces derniers mois étaient organisée à l'échelle régionale une consultation publique sur le projet de 6^{ème} programme d'actions visant à lutter contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.

Ce programme a pour objectif de contrer cette pollution qui met la France en porte-à-faux vis-à-vis de la réglementation européenne (DCE et DCSMM) et des conventions internationales (OSPAR). Notre région est particulièrement concernée par ce sujet.

Notre association a largement participé et contribué par nos propositions à la consultation régionale, lors de la phase d'élaboration de ce projet, soulignant notamment les lacunes et le manque d'ambition du projet présenté. Cependant, rares sont les propositions portées par notre association qui ont été prises en compte, et le projet de 6^{ème} programme d'actions régional n'est malheureusement que la suite du programme précédent : il n'apporte que peu d'éléments ou de mesures permettant d'inverser la tendance et de faire diminuer la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. Vous trouverez notre contribution au plan d'actions associée à ce courrier.

Nous attirons d'ailleurs votre attention sur le fait que le rapport de l'autorité environnementale ([voir ici](#)) est également très critique envers ce projet de 6^{ème} programme d'actions, et souligne le fait qu'il n'est pas à la hauteur des enjeux des enjeux, qu'ils soient environnementaux ou sanitaires (l'impact des algues vertes sur la santé n'étant plus à démontrer).

Au vu de ce constat, nous vous demandons de renforcer le projet présenté d'ici à son adoption. Ce 6^{ème} programme d'actions régional se doit d'être ambitieux et performant et conforme à l'esprit de la réglementation européenne. Une stagnation voire une régression mettant à mal l'objectif de lutte contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole ne peut être acceptée. Sans ce renforcement à l'échelle régionale, il y a tout lieu de penser que les objectifs environnementaux ne seront toujours pas atteints aux échéances prévues, avec de plus le risque probable de contentieux communautaires.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le préfet de région, l'expression de notre considération respectueuse.

Marc SAUMUREAU, Président de la FRANE

Eric FERAILLE, Président de la FRAPNA

Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement
23 rue René Brut – 63 110 BEAUMONT 04 73 61 47 49 asso.frane@orange.fr

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
2, rue du professeur Zimmermann 69007 LYON coordination@frapna.org